

Compte-rendu du Conseil municipal du 8-09-2020

Désignation des représentants CLECT de la CDC Pays des Vans en Cévennes

Madame le Maire rappelle que la commune en tant que membres de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes, se doit de désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant) au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le 1^{er} adjoint rappelle que la CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et la communauté de communes.

M. Jean-Marc DUREY est désigné membre titulaire

M. Jean BYKENS est désigné membre suppléant

Tarifs de l'eau et assainissement 2020

Le Maire explique au Conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs de l'eau et l'assainissement au titre de l'année 2020.

Il précise que l'entretien du réseau représente un coût important pour la commune et risque d'augmenter du fait du vieillissement du réseau.

Le coût de l'eau de la commune est très faible par rapport aux tarifs pratiqués dans les communes voisines. L'augmentation des tarifs permettrait également de préparer les habitants à des augmentations inévitables dans le cadre du transfert de la compétence eau qui interviendra en 2026.

Le Conseil municipal souhaite une communication auprès des habitants de la commune par le biais du site internet afin d'expliquer ce choix.

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2020 sont les suivants :

EAU					
ABONNEMENT			TARIF EAU AU M3		
HORS TAXES	TVA	TTC	HORS TAXES	TVA	TTC
79.44	7	85	1.52	5.5	1.60
ASSAINISSEMENT					
ABONNEMENT			TARIF ASSAINISSEMENT AU M3		
HORS TAXES	TVA	TTC	HORS TAXES	TVA	TTC
20.04	7	30	0.71	5.5	0.75

Questions diverses

- Commission listes électorales : A la demande de la préfecture, il convient d'établir une liste des élus souhaitant participer au travail de la commission électorale. Madame le Maire rappelle que la commission a pour but de veiller à la régularité des listes électorales.

- SDE07 : Philippe BRILLANT, conseiller municipal, s'est rendu à la réunion du Syndicat d'Electrification 07 qui avait pour objet d'élire les représentants des communes membres auprès du syndicat, à savoir 19 titulaires et 19 suppléants. Le SDE07 apporte des solutions techniques et financières aux communes, il est donc important d'avoir une représentativité. Philippe BRILLANT a été élu suppléant.

- Communauté de Communes : Madame le Maire également vice-présidente au sein de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes indique que la Communauté de communes va procéder à un test en s'abonnant à une application mobile qui permettra à la diffusion de messages d'informations aux habitants du territoire (événements, alertes, etc.). La communauté de communes embauchera prochainement un chargé de communication avec la communauté de communes Beaume-Drobie.